

## Et la place de l'Homme dans tout cela !

Un spot publicitaire diffusé sur les principales chaînes de télévision aux heures de grande écoute, intitulé « *La Nouvelle Agriculture* », m'a particulièrement interpellée. Une fillette bien sympathique, nous récite en chantant, pendant que les images défilent « *Mon Père, il est tellement fort, il travaille très très dur pour mieux vous nourrir tous les jours, bravo c'est très bon, je suis si fière de toi* ».

Le film nous plonge dans l'univers des agriculteurs, éleveurs, tout dévoués à la cause de nourrir l'Humanité, ne ménageant pas leur peine, utilisant les technologies numériques innovantes pour répondre aux exigences du marché et des consommateurs.

Ce film présente le monde agricole uniquement sous son aspect de production hyper performante. Il me semble que c'est assez réducteur.

D'abord parce que le métier d'agriculteur pour un grand nombre d'entre eux ne permet plus de dégager un revenu. Pour offrir une alimentation bon marché et de qualité aux consommateurs, les prix à la production sont régulés systématiquement à la baisse. Avec des charges et des contraintes toujours plus élevées, le compte n'y est plus. Des paysans « *s'éteignent* » dans l'indifférence générale.

De plus, face aux épisodes de gel tardif et de pluies diluviennes que nous venons de subir, il faut

beaucoup d'humilité et d'abnégation pour encaisser la perte du fruit de son travail. Bien peu de citoyens en prennent conscience et l'intègrent dans leur mode de vie et leur façon de consommer.

Ensuite parce que les Femmes et les Hommes de la terre sont bien plus que de simples producteurs. Ils remplissent un rôle social. Par leur présence et leur travail, ils assurent la cohésion sociale indispensable au vivre ensemble dans les villages et les territoires ruraux. Hélas, cette richesse humaine est trop souvent ignorée des décideurs politiques ou économiques, cantonnant les paysans dans des tâches de corvées, asservis comme au temps de la féodalité, transformés en véritables bêtes de somme.

Par son travail, l'agriculteur participe à la transformation et à l'entretien du paysage et du bâti, sans oublier les nombreux services rendus dans les communes, première intervention en cas d'incendies, déneigement des routes, et tant d'autres actions.

Dans ce monde rationalisé, soumis à la dictature des applications, il reste peu de place à l'émancipation des personnes. Voilà pourquoi le fondement de la démarche du Réseau Solidarité Paysans repose sur le parti pris de la personne debout, acteur économique et citoyen, dans une volonté de lui rendre la Parole, et de lutter contre les exclusions.

Odile.

## Les bénévoles se forment ...

Véronique LOUAZEL\* a assuré une formation les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2021 ayant pour thématique « **Aborder les questions psychosociales dans les entretiens avec les agriculteurs** ». Elle faisait suite à une première formation proposée en juin 2020, autour de « **L'Ecoute centrée sur la personne lors des accompagnements** ».

Ces trois jours ont permis d'approfondir la méthode d'écoute et de bénéficier de l'expertise d'un professionnel. L'écoute est le point essentiel sur lequel repose l'accompagnement. Elle permet de bien définir les problèmes, les demandes et les attentes des personnes et/ou des familles accompagnées.

L'écoute se pratique à plusieurs niveaux :

- Au contact direct de la famille à laquelle le binôme accompagnant apporte du soutien et des réponses.
- Si le binôme en ressent le besoin, il a la possibilité de présenter la situation au collectif, ceci est une aide supplémentaire sur laquelle il peut s'appuyer en cas de situation complexe.

Au cours de ce stage les exercices techniques et théoriques se sont succédés et ont suscité beaucoup d'intérêts de la part des participants.

Les responsables de l'association SP 51-08 proposent régulièrement des formations. Cet investissement est nécessaire pour améliorer le niveau de compétence du groupe et la qualité de l'accompagnement aux personnes qui font appel.

Bernard.



Moment de convivialité, la pause de midi.

### Paroles de bénévoles accompagnants...

- ◇ « Le non jugement est un principe de Solidarité Paysans »,
- ◇ « Parfois, il y a un écart entre la demande de la famille et notre perception des situations. Grâce à la formation nous avons appris à redéfinir les objectifs, à mieux préparer les rencontres »,
- ◇ « Se donner des temps collectifs pour travailler les situations, permet de se remettre en question, d'être plus tolérants ».

### Portrait ...

Véronique Louazel, diplômée en sciences de l'éducation et en santé publique, a travaillé sur les projets liés à la santé, notamment à la santé mentale, aux inégalités et à la vulnérabilité.

Également figure très connue dans le réseau Solidarité Paysans, Véronique est l'auteure d'une étude qualitative réalisée en 2015 dans 3 régions de France.

Les entretiens avaient pour objectifs de comprendre les mécanismes psychosociaux en jeu chez les familles d'agriculteurs en difficultés, les signes d'alerte, les déterminants relevant de leurs conditions de travail et les besoins en termes d'accompagnement psychosocial.



### Agenda ...

Les membres de Solidarité Paysans Marne-Ardennes :

- vous donnent rendez-vous **aux Journées de l'élevage à Sedan** sur leur stand situé sous le grand chapiteau les 10, 11 et 12 septembre 2021.

- vous invitent à une représentation théâtrale, « **L'Expérience Inédite** » le samedi 13 novembre à 20 heures, et dimanche 14 novembre à 14 heures au lycée agricole de Reithel. Ce spectacle est créé et interprété par Raphaël Callandreaux, musicien, chanteur, humoriste, improvisateur.

- organisent une formation ouverte à tous les adhérents, le jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2021 sur le thème « **L'Agriculture et ses Statuts, le Gestion des risques, la Protection des agriculteurs et du Patrimoine privé** ».

## Histoire et Ethique de Solidarité Paysans

Pour comprendre comment à partir d'une pratique de défense et d'accompagnement, le Réseau a été amené à travailler sur la question des fondamentaux éthiques et la création de la Charte. Les bénévoles de Solidarité Paysans Marne-Ardennes ont participé le 22 juin 2021 à une formation animée par Gilbert JULIAN, Administrateur national, spécialiste de l'Histoire de Solidarité Paysans, et Suzel CAMPAGNOLI, Animatrice du Réseau.

### Des bénévoles nous livrent leur ressenti sur le contenu de la journée :

A l'aide d'une frise, Gilbert et Suzel nous ont impliqué dans l'évolution de l'Agriculture depuis les années 1970 à aujourd'hui, avec l'engagement, les actions, les manifestations importantes d'hommes et de femmes, fondateurs et piliers de Solidarité Paysans, ceux-ci allant du lait bloqué à la collecte jusqu'aux grèves de la faim.

Nous avons pris connaissance de l'histoire des 50 dernières années, avec les luttes paysannes et l'émergence du Droit.

**1970**, début des « Paysans travailleurs » avec comme leader Bernard Lambert. Début des « cas difficiles en Bretagne ».

**1978**, grève de la faim de Jean Cadiot qui subit des problèmes avec la

coopérative laitière (CANA) et le Crédit Agricole, suivi de celle de Patrick Bougeard en 1986.



Gilbert et Suzel captivent l'auditoire.

**1985**, création en Mayenne de la 1<sup>ère</sup> association « SOS Cas Difficiles »

En cette période des luttes paysannes s'organisent et s'intensifient, avec des manifestations importantes.

vignerons en Languedoc, les éleveurs intégrés volailles et porcs, les arboriculteurs et maraîchers en Pays d'Oc détruisent des camions espagnols de fruits et légumes, fermiers avec des luttes foncières dans la Drôme.

**1988**, extension des procédures collectives aux agriculteurs. Appropriation du Droit dans un partenariat avec des avocats qui s'engagent au côté des paysans pour mettre le droit au service de la défense.

**Fin des années 90**, émergences des premières associations dans l'Ouest.

**En 1992** c'est la création de l'association « Solidarité Paysans » dont Jean Cadiot et Patrick Bougeard seront administrateurs et porte-paroles.

**De 2003 à 2014**, le réseau fait face à de nouvelles difficultés, sur la considération de la souffrance des paysans ayant pour conséquence les nombreux suicides.

**En 2015**, avec Véronique Louazel, étude « Des agriculteurs sous pression, une profession en souffrance », avec une veille sanitaire sur la surmortalité par suicide des agriculteurs provoqué par des crises : obligations de mise aux normes des bâtiments d'élevage, « La vache folle », ... Solidarité Paysans, une Institution au service des agriculteurs en difficulté, avec une reconnaissance officielle et institutionnelle, avec le souci de défendre les agriculteurs et agricultrices surtout moralement et économiquement. Donc à suivre cette écoute localement et en binôme, grâce à nos pionniers fondateurs et militants.

*Denis.*

Cette journée nous a permis de retracer l'évolution du monde agricole depuis les années 1960 à aujourd'hui. La chronologie des crises à répétition, l'évolution néfaste du modèle agricole productiviste et industriel, entraînent à chaque fois l'exclusion des paysans les plus fragiles. En réaction, les luttes paysannes s'organisent et s'intensifient par des grèves et des manifestations, puis la création des comités de luttes comme le CLEI\* où le droit apparaît dans la défense des agriculteurs. Les premières associations d'agriculteurs en difficulté se créent dans 13 départements de l'Ouest, puis par la suite 14 départements supplémentaires.

En 1990, la Coordination du Grand Ouest et la commission agriculteurs en difficulté de la Confédération Paysanne organisent un colloque à Rambouillet intitulé « Les agriculteurs en difficulté prennent la parole ». 200 personnes venues de toute la France y participent. Après un an et demi de travail et de tractations entre la Confédération Paysanne et les Associations d'agriculteurs en difficulté, l'Assemblée Générale Constitutive de Solidarité Paysans a lieu en février 1992.

Alors que le Réseau se développe et se structure, il fait face à de nouvelles difficultés. Les

agriculteurs étant déjà soumis à de fortes pressions, une nouvelle réforme de la PAC\*, les obligations de mises aux normes, les contrôles et les exigences administratives induisent une souffrance psychologique chez beaucoup d'entre eux.

Très tôt Solidarité Paysans se soucie de la dimension psychologique de son action, celle-ci est devenue une composante essentielle de l'accompagnement. Il s'agit maintenant de faire preuve de vigilance pour garder la bonne distance, et ne pas oublier que la dégradation des conditions d'exercice du métier est intimement liée aux politiques agricoles.

Les Réseaux locaux deviennent incontournables, la reconnaissance officielle et institutionnelle de Solidarité Paysans permet de porter un PDAR\* financé par le Cas-Dar\* qui prévoit trois actions au service de la défense des paysans en difficulté : l'accès aux droits, les problématiques psychologiques, les changements de pratiques.

Par le travail des associations locales, Solidarité Paysans s'impose comme le seul acteur légitime à défendre les intérêts des agriculteurs en difficulté. C'est ainsi que 93 bénévoles ou salariés du réseau sont reconnus « Experts » en 2019 par les Pouvoirs Publics.

Un débat mouvant en milieu de journée, nous a permis de décliner concrètement les fondamentaux éthiques de Solidarité Paysans, à savoir, l'écoute, la confidentialité, le respect des choix du paysan accompagné, l'accompagnement en binôme dans la durée.

Le fil rouge de la journée s'articulait autour de la notion d'éducation populaire qui promeut l'émancipation des personnes, le développement de l'esprit de résistance et la reconquête de l'autonomie.

*Sylvain.*

\*CLEI : Comité de Lutte des Eleveurs Intégrés

\*PAC : Politique Agricole Commune

\*PDAR : Programme de développement agricole et rural

\*Cas-Dar : Compte d'affectation spécial- Développement agricole et rural



Exercice du débat mouvant.